

## RER : le gouvernement wallon et la Chambre approuvent l'accord de coopération

**L**e gouvernement wallon a adopté en dernière lecture jeudi le projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération relatif au financement des infrastructures ferroviaires stratégiques entre l'État fédéral et les trois Régions du pays. Avec ce texte, la finalisation du RER est finalement sur les rails, s'est réjoui jeudi le ministre régional du Transport, Carlo Di Antonio (cdH).

Au total, un milliard d'euros seront consacrés à la finalisation du RER, dont plus de la moitié en Wallonie.

*« Pour faire aboutir ce dossier, la Wallonie a décidé de rediriger les fonds réservés au raccordement de l'aéroport de Gosselies aux chemins de fer ainsi que l'excédent budgétaire de la construction du parking de délestage de Louvain-la-Neuve »,* a détaillé le ministre.

Grâce à cette réallocation budgétaire, la Région *« a pu dégager une enveloppe complémentaire de 255 millions*

*d'euros pour le RER dont elle prendra en charge les intérêts »,* a-t-il ajouté.

L'accord de coopération encadre par ailleurs les investissements prioritaires ferroviaires à réaliser sur le territoire wallon et pour lesquels la Wallonie a également décidé d'apporter un cofinancement de 32,48 millions euros. Parmi ceux-ci figurent notamment l'axe Bruxelles-Luxembourg, l'accès à l'aéroport de Gosselies, la liaison Mons-Valenciennes via Quiévrain, la dorsale wallonne, la liaison Charleroi-Erquelines-Paris ou encore la liaison Dinant-Givet.

Pour les projets wallons prioritaires, l'État fédéral a alloué une enveloppe de 68,9 millions d'euros. Un accord de coopération bilatéral entre la Wallonie et le gouvernement fédéral entérinera la mise en œuvre de ces projets, a conclu Carlo Di Antonio.

La Chambre a aussi approuvé l'accord jeudi, à l'unanimité moins quatre abstentions. ■